



L'énergie au cœur d'une soirée d'info

RIVE GAUCHE. Jeudi soir, environ 130 citoyens des communes de Marsens, Sorens, Riaz et Pont-en-Ogoz se sont rendus à Sorens pour une soirée d'information sur l'énergie à la maison. Deux associations (le Centre de recherches énergétiques et municipales et les Artisans de la transition) et une entreprise certifiée Chauffez renouvelable (Energie concept SA) ont pris la parole. Situer la consommation énergétique de son logis, l'améliorer et budgétiser les changements sont autant de points abordés lors de la soirée. La commune de Marsens, labellisée Cité de l'énergie, est à l'origine du projet lancé il y a plusieurs mois. Elle a saisi l'occasion de collaborer avec ses voisins de la rive gauche pour toucher un public plus large.

«Réponses très instructives»

«Nous voulions faire intervenir des gens ayant de l'expérience dans ce domaine pour partager des pratiques, des adaptations d'usage, les subventions disponibles... Les intervenants étaient là pour donner les bases et pour que les particuliers sachent à qui s'adresser», relève Isabelle Mingam, conseillère communale à Marsens.

Certains participants ont admis ne pas savoir par où commencer. «Là-dessus, les intervenants ont eu des réponses très instructives. Ils ont éclairé les différentes perspectives en expliquant que chacun doit évaluer ce qui lui convient dans sa situation et selon ses valeurs.» Après deux heures de présentations, questions et réponses, les curieux sont repartis avec «des outils et des pistes pour avancer». AD

Euphonia au Swiss Open Contest

BRASS BAND. Aujourd'hui, l'ensemble de cuivres Euphonia participe au Swiss Open Contest au KKL de Lucerne. Ce concours, normalement réservé aux ensembles de catégorie Excellence, a ouvert ses portes à Euphonia qui a remporté à deux reprises le concours suisse à Montreux en catégorie Elite.

L'ensemble sera conduit par sa cheffe Véronique Gyger-Pitteloud et interprétera deux pièces. L'une est imposée (*The other side of silence* de Stephen Roberts), l'autre est choisie parmi les 20 à 25 proposées par les organisateurs, explique le président Lionel Jaquet. Ce concours est également l'occasion pour Euphonia de fêter son 50^e anniversaire.

Deux autres événements sont prévus pour ce jubilé: le concert annuel qui prendra une forme un peu particulière et la participation, en juin 2023, au *Whit Friday* en Angleterre. Un concours vieux de 200 ans qui a lieu dans la région de Manchester, où sont nés les premiers brass bands, relève le président. AD

Deché-delé

A chin ke dyon

Vo chédé, ke bin di kou, on ché dèmandé du yô vinyon lè non dè chartin j'indrè. Prà d'intrè-là fan, du l'i a grantin, in-chpirà di lèjandè ke volon d'ouna botse a l'ôtra. Ma no chin badé de krèra a chin k'on va. Ora, m'in vé vo j'in kontà ou-na:

On yâdzo, din nouthron bi payi, vanglavè on monchtramin grô l'omo k'irè a non Gargantua. Lavè ouna grôcha è pouta titha. Chè nari è chè j'oroyè iran kemìn di grôchè è chonbrè kavèrnè. Lavè lè pi tan lârdo è tan pèjan, k'akouèthravè totè lè dzà è ti lè tsalè rinkontrà chu chon pachâdzo. Kan i chumiyyiv, chè ronhyèmin, fajan a frebiyi la tère è lou rênfrenâyè kôjavan prà chovin di lèvantès è dè pèrè.

On dzoua ke chôrkyèvivè pè le bala kotse dè Tsarmè, l'a j'ou l'invide d'alà gugà dè l'ôtra pà di montanyè. Chin bronchi, d'ouna vayinta tsathanyè, l'a pèrhyi lè rotse chèt-sârde di Gachttyè po fère le pachâdzo ke l'è a non, «Lè Pouârntè dè Chavinyi».

On ôtro kou, l'a tinprà chè grô pi mônè din le dè l'Omèna. Le grô mangounèri l'a tan konthi l'ivouè dè chi piti lè, ke chitche l'è adè nê ou dzoua d'ora.

La fè adè pà dè j'ôtrè fraché ma, la gajèta chère tru piti-pa po totè vo lè kontà. Ache, vo lécho lè dèkrouvâ din kotyè lèvro.

BÈRNÂ CHANEY

Ecoutez cet article en patois et en français sur www.lagruyere.ch

«La Gruyère a un vrai potentiel pour le vélo»

Durant trois jours, la bicyclette était au cœur des discussions à Espace Gruyère avec comme mots d'ordre: **augmenter l'attractivité** de la Gruyère à vélo.



L'offre pour les cyclistes en matière de mobilité et de tourisme est existante, mais elle peut nettement être améliorée. ARCH - A WICHT

ANN-CHRISTIN NÔCHEL

MOBILITÉ. Demardi à jeudi, des experts en vélo, en tourisme, en architecture du paysage et en marketing étaient réunis à Espace Gruyère, à Bulle, lors d'un huis clos ayant pour thème la mobilité douce. Une démarche lancée par l'Etat de Fribourg, visant à trouver des possibilités pour rendre la Gruyère plus attrayante pour les cyclistes.

«Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan de relance de l'économie fribourgeoise initié fin 2020», explique Grégoire Cantin, chef du Service de la mobilité. Il s'apparente à un laboratoire d'idées pluridisciplinaires. La genèse ne date pas d'hier. Pendant deux mois cet été, les experts ont travaillé par équipes afin de dégager des pistes de réflexion pour l'avenir du vélo en Gruyère et, plus largement, dans le canton. Ces dernières ont servi de base de travail pour les ateliers effectués à Espace Gruyère.

Les experts ont jonglé entre infrastructures à développer pour la mobilité douce et cyclotourisme. «On a consacré certains montants pour tout ce qui est aménagements, mais c'était intéressant de traiter aussi l'aspect loisir et tourisme. Même si ce n'est pas la partie la plus problématique pour les autorités publiques, ça reste le premier motif de pourquoi on se déplace», complète Grégoire Cantin. La cheffe de projet et consultante en mobilité et durabilité Virginie Kaufmann approuve: «Associer le vélo aux loisirs peut permettre de changer certaines représentations négatives que les gens peuvent avoir de ce mode de transport.»

Terreau fertile

Selon Pierre-Alain Morard, directeur de l'Union fribourgeoise du tourisme, «la région est un terreau fertile, avec beaucoup de praticiens et une offre existante à améliorer». Il estime également que le Covid a déclenché de nouveaux réflexes, notamment en matière de mobilité douce.

«La Gruyère a un vrai potentiel à exploiter pour le vélo. A mon avis, trop de gens prennent encore la voiture», estime Grégoire Cantin.

Parmi les experts, des Français, comme Etienne Leborgne, partageant sa vie entre la Bretagne et la Norvège et ayant amené son expérience des deux pays. Ce dernier ne cache pas son enthousiasme. «Les cyclistes ont de l'or sous les pédales ici! C'est facile de faire du vélo, tout s'y prête. La promesse de carte postale est tenue pour le touriste qui vient et qui a facilement envie de rester.»

Chamboulement majeur

Un jury, composé de représentants du tourisme de la région, de MOBUL, des TPF, de Suisse Mobile, de Pro Velo et du TCS, ainsi que des services cantonaux, était également présent pour accompagner le processus. «Les idées ont formé un tout très cohérent et le projet final pourra être porté

par tous ces différents acteurs», suggère Virginie Kaufmann. La suite? «Un plan d'action va être développé et sera présenté aux instances politiques», souligne Grégoire Cantin. Il faudra toutefois attendre le courant de l'automne pour que les résultats finaux soient dévoilés publiquement.

«L'expérience a été très enrichissante. C'était formidable de voir que de nombreux bureaux et domaines, d'habitude plutôt en concurrence, pouvaient se mélanger et collaborer pour un avenir commun», relate Virginie Kaufmann.

Et preuve que la bicyclette a toute sa place en Gruyère, la vélostation de la nouvelle gare de Bulle sera présentée à la population le 8 octobre. L'ouverture complète de la voie verte reliant la nouvelle gare à la zone industrielle de Planchy-Nord aura lieu le même jour. «La gare va chambouler fondamentalement l'accessibilité de la région. L'offre pour les vélos doit suivre», conclut Pierre-Alain Morard. ■

Le recours jugé irrecevable

EMS. L'arrêt du Tribunal cantonal a été publié: le recours a été jugé irrecevable. La votation sur les projets d'EMS aura donc bien lieu dimanche. Pour rappel, une Bulloise a fait recours mardi contre la tenue de cette votation (*La Gruyère* du 22 septembre), la brochure ne contenant pas de contre-arguments. Le rejet est d'abord motivé «pour cause de tardiveté». Comme l'explique l'arrêt, le délai de recours est de cinq jours, «dès le moment où le matériel devota été remis à l'adresse de sa destinataire». La filiale bulloise de La Poste a certifié avoir distribué les enveloppes de vote jusqu'au 3 septembre au plus tard.

En outre, l'arrêt précise que s'il n'avait pas été déclaré irrecevable, le recours aurait été rejeté «quant au fond». Le tribunal a jugé que la documentation fournie est suffisante et objective. En effet, le projet est «nécessairement connu des citoyens» gruériens de par la «large information publique» qui a accompagné la mise en œuvre du projet. Quant à la question de l'objectivité, la mention «voté oui», qui «n'est pas associée à d'autres commentaires», ne semble pas «de nature à fausser l'opinion du lecteur».

En ce qui concerne les avis contraires, aucune opposition ou contestation n'a été portée à la connaissance du RSSG. «Dans le cas contraire, il leur aurait laissé une

équitable place dans le fascicule», précise l'arrêt. Le Tribunal relève également que la recourante «n'a pas non plus avancé d'avis divergent et a même relevé qu'elle n'était pas opposée aux projets de construction d'EMS en tant que tels».

Le Tribunal constate toutefois que la présentation de la documentation «peut s'apparenter à un document publicitaire». Composition, couleurs et illustrations y participent, mais ce défaut de présentation formelle «ne saurait conduire à un report du vote», ceci ne rendant pas le document «impropre à la formation éclairée de la volonté des citoyens et citoyennes, ni même de nature à orienter le vote». AD